Amicale infos

des ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts

AIGPEF

n°19 1° trimestre 2017

Site internet de l'amicale http://aiggref.portail-gref.org

Dans ce numéro

- ✓ Editorial
- ✓ Le Nouvel an de l'Amicale
- ✓ Réunions mensuelles
- ✓ Visite du Conseil d'État
- ✓ Carnet et Brèves
- ✓ Bonnes feuilles
- ✓ Prochaines activités
- ✓ Bulletin d'adhésion 2017



Crédit photo : agence Réa

Editorial

Les ingénieurs au service des citoyens

Le rapport « IPEF du futur », dont les conclusions ont été présentées lors d'un colloque au Conseil économique, social et environnemental le 15 décembre dernier, constitue désormais notre feuille de route.

Pour répondre aux nouveaux besoins d'action publique et accompagner les mutations de notre société, le rapport privilégie l'ouverture : celle des recrutements, comme celle des carrières : vers les actions de terrain, au sein des collectivités locales et des opérateurs de l'Etat, mais aussi à l'international.

Nous devons aussi offrir à nos jeunes ingénieurs la possibilité de mener un doctorat parallèlement à leurs études. La reconnaissance qu'offre un PhD doit leur permettre d'être présents dans les organisations internationales. Au-delà, le lien à la recherche est devenu un élément essentiel de l'identité du corps.

L'IPEF du futur sera confronté à trois types de défis : comprendre la complexité du monde et l'interaction entre des champs techniques en évolution rapide, anticiper ce que sera l'état de l'art dans 20 ou 25 ans, inspirer l'action publique dans un contexte d'incertitude des connaissances scientifiques.

Pour relever ces défis, nous aurons besoin de « passeurs » capables de faire le pont entre la recherche et l'action publique, d'évaluer les risques par une application raisonnée du principe de précaution, d'accompagner les transitions, bref de mettre les enseignements de la recherche au service de nos politiques publiques.

Afin d'avancer dans le sens de ces propositions, je proposerai aux ministres, en accord avec les secrétaires générales de nos ministères, d'ouvrir l'accès de la commission d'orientation et de suivi du corps (COS) à tous les employeurs et aux écoles pour créer le cadre propice à la réflexion. Nous pourrons ensuite préparer avec le Comité d'orientation et de valorisation des formations (COV) les futures évolutions dans les domaines de la formation, des recrutements et des parcours.

Je ne doute pas de notre mobilisation collective pour faire aboutir ces chantiers.

Anne-Marie Levrault
Cheffe du corps des Ingénieurs
des Ponts, des Eaux et des Forêts

AIGPEF - 251 rue de Vaugirard – 75732 Paris Cedex 15
Directeur de la publication : Sophie Villers – **Rédacteurs en chef :** Laurent Pavard et Anne-Marie Ropert
Comité de rédaction : Charles Dereix - Alain Le Jan - Raymond Levasseur - Constant Lecœur - Gérard Mathieu



Le Nouvel an de l'Amicale

10 janvier 2017

(Photo : Vincent Steinmetz)



La cérémonie des vœux du 10 janvier a été introduite par une conférence passionnante de Bertrand Hervieu sur la question, nous a-t-il dit, qui l'a préoccupé, et mobilisé tout au long de sa vie professionnelle : « pourquoi les agriculteurs occupent-ils une place si particulière, si distincte dans la vie politique et culturelle française, dans la construction de l'identité française ? ». Dans sa présentation, Bertrand Hervieu distingue l'Ancien régime, la période contemporaine et l'avenir.

« La place des agriculteurs dans la construction de l'identité française »

L'ancien régime

Avant le XII^{e} siècle, l'économie féodale est fermée, familiale, avec peu d'échanges ; la préoccupation première est la défense contre les agresseurs, elle est assurée par le seigneur, les paysans entourent le château-fort.
Le XII^{e} siècle connaît une ouverture avec l'apparition d'une nouvelle couche sociale, les bourgeois, qui construit son ascension sur un début de capitalisme commercial : il en résulte une première migration des campagnes vers la ville où, selon G. Duby, « l'air est plus libre ». Apparaissent les corporations, mais le travail et la production se font toujours à la campagne : la richesse converge vers la ville mais elle est produite dans les campagnes à travers « les forces vives d'un empire paysan » (G. Duby).



Cet élan se ralentit aux XIV^{e} et XV^{e} siècles, avec la guerre de Cent ans et les épidémies de peste, pour reprendre avec la Renaissance et les grandes découvertes. Un capitalisme financier recompose la relation ville/campagne ; la bourgeoisie urbaine comprend que le système des corporations est sclérosé et contraire aux premiers éléments de mondialisation.

Deux mouvements très spécifiques à notre pays vont se développer, le premier à l'initiative des bourgeois, le second par la volonté du roi.

Pour contourner les corporations, les marchands vont organiser un colportage très actif auprès des artisans : ceux-ci ne sont pas rassemblés sous un même toit, mais ils restent ou sont renvoyés dans les campagnes. Habiter et produire sont ainsi unis à travers une population de paysans-artisans pluri-actifs ; la production est quasi exclusivement rurale. Comprenant que l'évolution économique lui échappe et pour compenser les manques provoqués par un mouvement qui recherche avant tout le profit, le roi va créer les manufactures. Henri IV puis Louis XIV, Colbert, Turgot … créent ainsi les manufactures royales et leur règlement : Tulle, Aubusson, Saint Gobain, etc. Ces manufactures ne sont pas localisées dans des grands centres urbains et ne corrigent pas l'effet de dispersion. A la veille de la Révolution, 80% de la population vit, travaille, produit dans les campagnes.

La période contemporaine

La fin du Second empire et les débuts de la III^{e} République constituent une période trouble marquée par le désastre et l'humiliation de Sedan, le choc de la Commune de Paris, des catastrophes climatiques qui, entre 1860 et 1875, occasionnent des disettes et une forte mortalité. Le début du XIX^{e} a bien provoqué un premier mouvement de concentration vers les villes et l'émergence d'une classe ouvrière, mais 80% de la population vit encore dans des communes de moins de 2 000 habitants.



Dans cette période où il s'agit d'installer la République, Gambetta va porter une réflexion très forte sur la place incontournable de la paysannerie. En 1875, il déclare à l'Assemblée nationale : « Lorsque les paysans auront chaussé les sabots de la République, la République sera invincible.» Plutôt que de s'appuyer sur une classe ouvrière incertaine, il faut passer par les agriculteurs : ceux-ci ont espéré l'accès à la terre en 1789 ; en leur donnant l'accès à la terre, on pourra construire la République : « Les paysans sauront défendre les bornes de leur champ, ils sauront défendre les frontières de la patrie. »

Dans cet objectif, Gambetta en 1881 crée le Ministère de l'agriculture : à travers lui, il veut gérer la production agricole, car on a besoin d'une couverture alimentaire, mais aussi du ralliement politique. Le Ministère de l'agriculture est ainsi également le ministère des campagnes. Progressivement, se met en place tout ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins des campagnes et les tenir à l'écart d'une effervescence urbaine qui n'est pas forcément favorable à la République : le génie rural, la voirie, l'électrification, le commerce, la formation, la recherche, la société d'encouragement à l'agriculture, les établissements de crédit … Méline parachève cette édification d'un « ministère du bulletin de vote » avec le Mérite agricole et le protectionnisme.

Dans la « guerre des deux France » entre républicains et monarchistes, le monde paysan est prépondérant. Tous s'accordent sur le fait que l'avenir passe par les agriculteurs : le monde agricole prend une place primordiale dans la société française, que le régime de Vichy conduira à une quasi sacralisation.

Mais le système commence à s'ébranler au sein de la famille catholique avec la Jeunesse catholique en 1929, la JAC dans les années 30 qui demande un renouveau de la formation, une émancipation d'un cadre trop fermé : de nouveaux leaders agricoles émergent au début des années 40, ils seront disponibles au lendemain de la guerre et porteurs d'un projet de modernisation de l'agriculture.

Au lendemain de la guerre, un tiers de la population active est encore agricole ; la proportion descendra à 28% au début des années 60. L'objectif est à la modernisation de l'agriculture et, pour le Commissariat au Plan, celle-ci passe par la recherche scientifique (création de l'INRA en 1946), la formation et le développement. Pour René Dumont, la France ne se relèvera que si elle modernise son agriculture.

Lorsqu'il accède au pouvoir, de Gaulle affiche une défiance vis-à-vis de l' « establishement » agricole ; mais il entend Debré qui, lui, est convaincu qu'il faut avancer à marche forcée, et, estimant qu' « un pays qui ne peut se nourrir ne saurait être un grand pays », il donne son accord au train législatif de 1960 et 1962.

En 1958, le comportement politique du monde agricole est en phase avec celui du corps électoral national ; en 1969, le monde agricole se rallie massivement au gaullisme ; ce positionnement politique ne se démentira pas jusqu'à Giscard.

Aujourd'hui et demain

Les agriculteurs sont désormais une minorité au sein de notre société, mais cette minorité possède deux caractéristiques.

Elle provient d'une majorité, elle a une longue histoire qui fait identité ; elle dispose d'un appareil institutionnel et opérationnel fort et spécifique qui permet à ce particularisme de s'entretenir. Avec l'affaiblissement de la polyculture-élevage et la spécialisation, cette minorité est également très dispersée mais elle conserve une homogénéité idéologique, des comportements politiques, des opinions de société identiques. Cette minorité qu'est aujourd'hui le monde agricole reste ainsi un isolat repérable : il marque un décalage avec une société où l'enracinement dans un territoire n'est plus reconnu comme fondateur.



Le débat s'engage avec la salle : Que sera l'avenir ? Bertrand Hervieu note la tension entre deux approches : celle du paysan et celle du chef d'entreprise, l'agriculteur peut-il être les deux à la fois ? Les organisations de producteurs vont-elles se substituer au syndicalisme ? L'enseignement agricole réussit, il favorise l'insertion, l'entrée dans le monde du travail : prenons soin de le préserver. Face au problème de la compétitivité, il s'interroge : au moment où l'État n'a plus d'argent, où l'appui de Bruxelles est en réduction, où la polyculture-élevage est en perdition, faudrait-il dissoudre le complexe syndicalo-politico-technique ? Et le corps des IPEF ?...

A l'issue de cette conférence qui a soulevé beaucoup d'intérêt parmi les participants, la présidente de l'AIGPEF remet à Bertrand Hervieu la médaille gravée à son nom.

***

Sophie Villers présente ensuite ses vœux à l'assemblée réunie dans le gymnase où avait été dressé le buffet. Environ 200 personnes ont partagé ce moment :



« C'est sincèrement un réel bonheur de pouvoir vous inviter, dans le cadre de l'Amicale, à ce rendez-vous de début d'année, et de voir votre plaisir à vous y retrouver.

Et c'est pour moi également l'agréable responsabilité de transmettre à tous au nom de l'AIGPEF, mes voeux d'une année 2017 lumineuse malgré un contexte mondial que l'on peut qualifier de sombre voire d'obscur.

L'an passé, j'avais évoqué un regret et des joies. Cette année, j'ai envie de vous parler de désirs.

Le premier a trait au Corps des IPEF.

Comme cela avait été annoncé lors du lancement de la célébration du tricentenaire du Corps des Ponts et Chaussées, un groupe de travail a été mandaté par les ministres en charge de l'environnement et de l'agriculture, avec pour mission de conduire une réflexion sur les besoins de l'action publique au XXI^{e} siècle, en particulier dans les domaines du ressort des 2 ministères, et sur les compétences et métiers des membres du Corps dans ce contexte.

Le rapport issu des travaux du groupe, qui fut présidé par le député Philippe Duron, a fait l'objet d'une restitution lors d'un colloque qui s'est tenu au CESE le 15 décembre dernier.

Un colloque de belle facture qui bénéficia notamment d'une participation remarquée de nos jeunes collègues actuellement sur les bancs de l'école : en exprimant une vision de leur rôle, demain, en tant qu'ingénieurs d'État, ils ont porté le désir de pouvoir être des rouages majeurs d'une action publique résolument au contact des citoyens, d'une action publique ayant l'ambition de relever les défis du changement climatique.

Pour porter cette ambition, et le Larousse nous dit que l'ambition n'est autre qu'un désir ardent, le corps des IPEF a tout son sens, du moins sur le papier.

Il faut maintenant que cela s'inscrive mieux dans la réalité : les propositions qui ressortent du rapport visent à répondre aux difficultés non encore surmontées depuis la fusion de 2009 en termes en particulier de stratégie, de pilotage, de mobilité mais aussi de formation initiale. Si un mot devait être retenu pour qualifier l'orientation des conclusions du rapport ce serait celui "d'ouverture".

Certains ici s'inquiètent peut-être déjà de ce qui peut se cacher derrière ce terme d'ouverture mais, je n'en dirai pas plus dans l'immédiat préférant pour cela laisser la parole dans quelques instants à Anne-Marie Levraut qui, en tant que cheffe de corps, a assuré la clôture du colloque et dont l'enthousiasme et la détermination, pour reprendre les termes du député Duron, ont favorisé l'émergence d'une nouvelle dynamique sans crispation identitaire.

Il est heureux d'ailleurs que les propositions émises comportent un volet sur la reconnaissance du chef de corps, chef à conforter dans son rôle de gestion prospective du corps.

Ces propositions ont reçu un écho favorable des secrétaires générales des deux ministères.

Que leur traduction soit visible : tel est le désir que je formule pour que sciences et service public soient portés par un idéal commun.

Le second désir n'est pas éloigné du premier puisqu'il porte aussi sur le Corps mais sous l'angle de sa vitalité au travers de l'action de l'Amicale.

Quelques IGPEF ex-Ponts nous ont rejoints petit à petit et nous savourons ce compagnonnage.

Certains se sont déjà envolés avec nous au Costa-Rica et de nouveaux s'apprêtent à s'envoler pour l'Iran, notre nouvelle destination en mai prochain.

Mais comment accroître le désir des autres?

Nous nous sommes bien rapprochés à deux reprises en 2016 du centre névralgique de la Défense, qui en l'occurrence porte bien son nom.



Une première fois en investissant le coeur du site. Ce fut l'occasion d'une déambulation passionnante instruite par les aménageurs anciens et actuels de ce quartier en continuelle évolution ; je vous invite à lire l'article qui s'y rapporte dans le dernier numéro de notre revue.

Une nouvelle tentative plus sportive fut lancée mais en suivant la tactique du contournement, par une randonnée dominicale partie au petit matin de Viroflay.

Mais n'ayez crainte : notre désir n'est évidemment pas celui de grossir à tout prix mais celui de grandir en bénéficiant de l'apport des uns et des autres pour enrichir notre action.

Je souhaitais, plus directement, réaffirmer que les portes de l'Amicale sont ouvertes à toutes les composantes de ce qui constitue aujourd'hui le corps des IPEF mais aussi à des personnes extérieures qui, comme certaines présentes aujourd'hui, ont exprimé le désir de maintenir des liens avec une famille d'ingénieurs qui a croisé leur vie professionnelle.

Nous venons même d'innover en délivrant le titre de "compagnon honoris causa" de l'AIGPEF à Bertrand Hervieu qui nous a offert ce matin de précieuses clés de compréhension sur la place des agriculteurs dans notre société au regard des grands courants de l'Histoire. Merci Bertrand pour ce cadeau que tu nous as fait.



Il me semble à présent que vous êtes traversés par le désir d'entendre Anne-Marie Levraut. Anne-Marie, je te cède volontiers le micro en te remerciant de nous faire l'amitié de ta présence.

Je vous remercie tous également pour votre écoute et amical soutien».

***

Anne-Marie Levraut prend la parole :

« Le 15 décembre se tenait au CESE le colloque de clôture de l'année du tricentenaire du corps des Ponts et Chaussées, au cours duquel a été présenté le rapport sur les IPEF du futur, élaboré par un groupe de réflexion sous l'autorité de Philippe Duron, député du Calvados, que les deux ministres Mme Royal et M. Le Foll lui avaient demandé de présider.

Le rapport, fondé sur un travail prospectif, affirme les enjeux d'avenir pour l'État (à horizon 2050) et propose de moderniser le projet du Corps pour mieux y répondre. Les élèves du Corps ont pu présenter leurs réflexions sous la forme de vidéos particulièrement rafraîchissantes et dynamiques, avec une vision recoupant très largement celle développée dans le rapport.

Il s'agit en effet :

- de répondre aux besoins nouveaux d'action publique pour la transition écologique et énergétique, pour le défi alimentaire mondial, grâce à des agents disposant de fortes compétences techniques, capables de développer les démarches de dialogue et de concertation, exemplaires sur le plan éthique et déontologique ;

- d'exprimer avec force toute l'importance de l'action publique pour organiser avec pragmatisme et ténacité des évolutions indispensables, dont les effets sont majeurs sur la société et son économie ;

- de préparer de nouvelles générations, plus expertes, plus pointues, sur des sujets d'innovation à l'interface de la science, de la technique, des sciences humaines, propres à relever ces défis ;

- de rendre ainsi le corps attractif pour les jeunes générations, par une ambition réaffirmée et une exigence accrue. Les ingénieurs-élèves actuellement en formation ont été associés à la démarche, et ont montré un très grand enthousiasme pour suivre cette voie qui donne du sens à leur future vie professionnelle et mobiliser le meilleur de leurs capacités pour ce projet.

Le rapport déduit de ces objectifs des propositions concrètes :
- ouvrir les recrutements, notamment à des universitaires et démocratiser l'accès au corps (« ouvrir les fenêtres ») ;
- ancrer la formation dans la vie pratique en instaurant un stage long en entreprise ;
- orienter en début de carrière les jeunes ingénieurs vers des actions de terrain, au sein des collectivités locales et des opérateurs de l'État ;
- les ouvrir sur les carrières internationales et améliorer les conditions permettant à ceux qui le souhaitent de commencer un doctorat en parallèle à leurs études ;
- mieux orienter les carrières en s'appuyant sur un comité réunissant l'ensemble des employeurs, y compris les collectivités locales, présidé par la cheffe du corps.

Les ministres ont salué cette démarche et la qualité des travaux du groupe. Ils ont souligné que le projet proposé donne du sens à l'action de terrain en la reliant aux grands enjeux d'ampleur mondiale. Ils ont demandé à la cheffe de corps et aux deux secrétaires générales de travailler ensemble pour leur proposer la mise en œuvre des propositions du rapport.

Les IPEF, en participant nombreux à ces réflexions, ont montré qu'ils étaient prêts à expérimenter de nouvelles pratiques, trouvant de meilleurs équilibres entre les gestions de carrières et les gestions d'emploi dans la fonction publique et créant des passerelles plus dynamiques entre fonction publique d'État et fonction publique territoriale, sujets dont la portée et l'intérêt dépassent largement la seule question des IPEF.

En tant que cheffe du corps, je propose d’ouvrir dès à présent, avec les secrétaires générales, les chantiers au cœur des propositions du rapport concernant la formation, les recrutements et les parcours : François Moreau, dernier directeur du collège des ingénieurs, que je remercie de son implication, a déjà commencé à y travailler. C’est à la mise en œuvre de ces chantiers, à conduire en lien étroit avec les deux secrétaires générales, que je vous propose de consacrer les prochains mois.







Réunions mensuelles

*Rappelons que les manifestations mensuelles de l'Amicale ont lieu le mercredi de la 3ème semaine pleine de chaque mois et sont l'occasion de célébrer des **entrées dans l'honorariat** de nos camarades. Elles permettent également de marquer un événement important, comme une **présentation de livre**.*

Le 14 décembre 2016
entrée en honorariat de Marie-Laurence Madignier et de Laurent Pavard

Grande affluence salle 267 de la rue de Vaugirard, notamment féminine, en ce mercredi 14 décembre 2016, pour la cérémonie d'entrée en honorariat de Marie-Laurence Madignier et de Laurent Pavard.



Sylvain Marty retrace le parcours professionnel de Laurent Pavard, membre du bureau et co-responsable de la communication de l'Amicale. Le fil conducteur de la carrière de Laurent est « l'eau et la mer (dont l'outre-mer) » : DDA 10, puis SEA de la Guadeloupe, la DDA 06, puis la Polynésie française, le plan bleu de la Méditerranée, l'Agence de l'eau Artois-Picardie, la DDAF 57, le CGAAER, et encore un dernier poste après le CGAAER, la présidence du Conseil des systèmes d'information du Ministère, où Laurent Pavard a terminé sa carrière, mais pas tout à fait puisqu'il participe toujours aux travaux de la commission nationale du débat public ! Il poursuit aussi son activité au bureau de l'Amicale en se chargeant également de la refonte du site de l'AIGPEF.

Laurent Pavard prend la parole pour quelques mots, avec son humour discret mais acéré : rappeler ses liens avec la Guadeloupe, remercier quelques-uns de ses directeurs, raconter comment il avait très vite conclu au danger des stars médiatiques pour les décisions d'État comme lors de l'éruption de la Soufrière il y a 40 ans, mais aussi au potentiel d'incohérence de certaines décisions dans les politiques publiques. Et d'expliquer que le vrai fil conducteur dans sa carrière a été d'éviter au maximum de venir en poste à Paris ! Pour ceux qui ne connaissent pas son humour, voir son éditorial du bulletin 17 de septembre 2016, et sa citation de la loi de Hofstadter, qui, souligne Sylvain Marty, exprime sa grande expérience dans les projets complexes.



Sophie Villers prend le relais pour l'entrée en honorariat de Marie-Laurence Madignier. Le parcours de Marie-Laurence est marquée par la recherche de l'équilibre entre une carrière de haut fonctionnaire et la préservation d'une vie familiale exigeante. Ce parcours, toujours difficile, aboutit pour Marie-Laurence à une cohérence autour des sujets eau-forêt-environnement. Un poste en Guadeloupe comme Laurent Pavard en début de carrière ; puis Vesoul, Paris, Avignon, Lyon qui restera un lieu d'ancrage. Les quotas laitiers, Natura 2000, l'Office National des Forêts, mais aussi les énergies renouvelables, la protection des végétaux, et la présidence d'une section du CGAAER. Le Grenelle de l'environnement en 2007, puis la COP 21 en 2016 et la coordination du rapport sur les contributions possibles de l'agriculture et de la forêt à la lutte contre le changement climatique, avec Claude Roy et Guillaume Benoit, sont l'aboutissement de cette expérience riche.



Dans ses missions comme dans ses engagements, dont des responsabilités associatives importantes, Marie-Laurence a su tisser les liens nécessaires entre les acteurs, former des équipes et valoriser les compétences. Son sourire traduit bien cette qualité inestimable. Sophie soulignera également ses talents d'aquarelliste, mais aussi de couturière, entre autres ! Alain Moulinier ajoute à titre personnel un mot d'amitié pour Marie-Laurence.







Le 22 février 2017
entrée en honorariat d'Olivier Soulères

Le 22 février, l'Amicale célébrait l'entrée en honorariat d'Olivier Soulères. Charles Dereix retrace sa carrière qui, après un premier poste à la DDA de la Nièvre - dont Olivier garde un beau souvenir car c'est là qu'il a rencontré sa femme!-, sera totalement dédiée à la forêt et à l'ONF, depuis le niveau départemental … jusqu'au sommet de la tour du 2 avenue de St Mandé. Une riche carrière de forestier marquée par une appétence certaine pour le sud, le Tarn et les Bouches-du-Rhône, comme directeur départemental, l'Aquitaine et la Corse, comme directeur régional, et même pour l'"extrême sud" ultramarin: adjoint au directeur régional de La Réunion puis coordinateur des directions régionales de Corse et des départements d'outre-mer.



En novembre 2009, Olivier Soulères rejoint l'inspection générale de l'ONF dont il est le chef de mai 2014 jusqu'à son départ en retraite en décembre 2016. Intermède mémorable: le 2 avril 2015, au lendemain du départ de Pascal Viné vers Coop de France, il est chargé d'exercer par intérim les fonctions de DG (une nomination particulièrement expresse, nous dira-t-il : "pas plus de cinq minutes d'entretien téléphonique !"). Il tient la barre jusqu'à la nomination du nouveau DG, Christian Dubreuil, le 22 juillet 2015, dans un moment délicat de tension et de préparation du Contrat d'objectifs et de performance.

Charles Dereix souligne les qualités de courage, d'engagement et de compétences d'Olivier, homme discret, de dialogue et d'attention à l'autre, qui privilégie l'écoute sur la parole.

Dans une réponse pleine d'humour, Olivier Soulères reconnaît aux

forestiers d'être particulièrement passionnés, donc parfois bien emm... mais tellement intéressants : les quarante années de carrière qu'il a passées avec eux ont été magnifiques. Il constate qu'il aura été l'homme des derniers postes, dernier directeur régional pour l'Aquitaine, dernier coordonnateur Corse-DOM, dernier chef de l'Inspection générale de l'ONF: Olivier, un homme impossible à remplacer !

Visite du Conseil d'Etat

Vendredi 3 mars 2017

Sylvain Marty



Grâce à Marie-Françoise Guilhemsans, aujourd'hui conseiller d'État après avoir dirigé le service des affaires juridiques du Ministère de l'agriculture, une vingtaine d'Ingénieurs généraux, actifs et honoraires, se sont retrouvés le vendredi 3 mars à midi au Conseil d'État, qu'ils ont pu visiter pendant plus d'une heure et demie dans des conditions exceptionnelles.

Même si, dans un passé plus ou moins récent, certains d'entre eux avaient déjà eu l'opportunité, en qualité de commissaire du gouvernement, de se rendre à la section des travaux publics, tous ont enrichi leur culture sur le fonctionnement de cette institution qui remplit la double mission de conseiller les pouvoirs publics et de juger les litiges entre les citoyens et l'administration.

Ils ont pu aussi mieux découvrir la richesse historique et architecturale de la partie centrale du Palais-Royal, qui héberge le Conseil d'État depuis 1875. Après avoir gravi l'escalier d'honneur, la plupart ont appris que c'est dans la salle du théâtre du Palais-Cardinal (en référence à Richelieu qui a fait l'acquisition du bâtiment préexistant en 1623), désignée alors sous le nom de salle de l'Opéra, que Molière a été pris d'un malaise en 1673 durant une représentation du malade imaginaire. L'immense fauteuil dont une réplique est conservée au foyer de la Comédie française, qui occupe avec le Conseil constitutionnel la partie gauche du Palais-Royal, se trouvait alors à l'opposé du bâtiment, dans ce qui est aujourd'hui l'aile du contentieux.



Les visiteurs ont ensuite admiré la salle du tribunal des conflits et de la section de l'administration, celle de la section des finances, mitoyenne du ministère de la culture dans l'aile droite du Palais-Royal, celle des travaux publics, au centre du bâtiment, avec vue sur les jardins du Palais-Royal : ceux qui y ont transpiré pour avoir été passés sur le grill l'ont trouvée bien changée : en effet, un mobilier contemporain y a été installé pour abriter les ordinateurs qui équipent désormais toutes les salles du Conseil d'État. Finis les piles de dossiers et les codes qui encombraient les tables des conseillers !

Puis notre petit groupe prit un long moment pour admirer la salle de l'assemblée générale dont la décoration est riche et solennelle : la frise supérieure du plafond représente sous forme d'allégorie les douze principaux ministères qui composaient le gouvernement (en 1875) ainsi que les six premiers codes rédigés sous l'impulsion de Napoléon I^{er}. Les peintures murales représentent l'ensemble des activités à propos desquelles le Conseil d'État est appelé à délibérer : les activités intellectuelles et les activités commerciales et maritimes, mais aussi en bonne place le travail de la terre et les travaux publics. Enfin, la décoration surprenante du mur situé derrière le vice-président, auquel les conseillers font face pendant les assemblées, apparut comme un véritable clin d'œil pour notre petit groupe de l'Amicale des ingénieurs



généraux des ponts, des eaux et des forêts. Le peintre Henri Martin s'y est représenté, seul, le regard tourné vers le sol, dominé par une immense futaie. Quelle incitation à la sagesse et à la réflexion !





C'est dans un restaurant que s'acheva agréablement cette sortie, autour d'un déjeuner, qui fut d'autant plus apprécié que l'heure était bien avancée quand nous passâmes à table.

Participants : Jean-Jacques Benezit, Jean-Pierre Bigre, Lucien Bollotte, Bernard Bourget et Mireille, Paul Caquet et Monique Schumacher, Michel Cothenet, Jean-Marc Frémont, Dominique Gagey, Philippe Guérin, Henri Jolimet, Louis Lucas, Alain Marcoux, Sylvain Marty et Thérèse, Alain Moulinier, Didier Pinçonnet, Jean-François Prével, José Ruiz et Sophie Fillol, André Soubeiran, Michel Taillier.

Carnet

Nominations 

Distinctions 

Honorariat 

Décès 

Nominations

Jacques Clément a été nommé directeur des ressources humaines au secrétariat général du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat et du ministère du logement et de l'habitat durable, à compter du 15 décembre 2016.

Pierre-Alain Roche a été nommé président de la section « Mobilités et transports » du Conseil général de l'environnement et du développement durable à compter du 1er janvier 2017.

Hervé Piaton a été nommé président de la section « forêts, eaux et territoires » du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, à compter du 1er janvier 2017.

Christophe Martinet, directeur départemental de la protection des populations de la Somme, a été nommé directeur départemental de la protection des populations du Calvados, à compter du 1er janvier 2017.

Paul Michelet a été nommé directeur général adjoint de l'Agence française pour la biodiversité.

Jean Cézard a été nommé directeur général de l'Institut français du cheval et de l'équitation à compter du 1er janvier 2017.

Christian Vanier, son prédécesseur dans ce poste, a été nommé directeur général du comité interprofessionnel des vins de Bourgogne à la même date.

Philippe Courtier a été nommé directeur de l'université de technologie de Compiègne le 1er février 2017.

Marc Tisseire est nommé directeur de l'Etablissement public du Parc national des Pyrénées, à compter du 1er avril 2017.

Jean-Pascal Fayolle est nommé chef du service des ressources humaines au secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

François Champanhet est nommé président de la Commission nationale de la certification environnementale du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole.

Arrêté du 11 janvier 2017 portant promotion au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle :

Gautier Maryse
Pietri Jean-Marcel
Bour-Poitrinal Emmanuelle
Guivarc'h Philippe
Gaillard Claude
Pelurson Gilles
Graszk Edmond
Métrich-Hecquet Valérie
Strauss Bernard
Domain Pierrick
Magrum Max
Grand Philippe
Vidal Edith
Cornec René
Bouthier Dominique
Ayoun Philippe
Wehrle Pascal
Kruger Didier
Humbert Pascale
De Guénin Philippe
Van De Maele Philippe
Benoît Guillaume
Cointe Raymond
Bousseton Marie-Luce
Berlizot Thierry
Picon Antoine
Bortolotti Serge
Narring Pierre
Looses Bertrand
Le Hy Anne
Dupin Frédéric
Hubin-Dedenys Sylvie
Kretz Thierry
Sallenave Michel

Distinctions



Nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur (décret du 30/12/2016)

Au titre du MEDDE :
Chevalier:
Pierre Lahoche
François Poupard
Corinne Tourasse

Au titre du MAAF:
Chevalier: Philippe Vinçon

Entrées en honorariat



1er février 2017
Thierry Allain
1er mars 2017
Françoise Prebay ; Paul Royet
1er avril 2017
Frédéric De Coninck, Michel Labrousse, Gérard Cadre, Denis Harlé, Gérard Lefevre, Michel Leroy, Bernard Roman-Amat, Alain Bauché, Bertrand Lefebvre
24 avril 2017
Pierre Caussade
1er mai 2017
Georges Gosset
10 mai 2017
Denis Baudequin

Décès



Alphonse-Paul Deffontaines **30/11/2016**

Alphonse-Paul Deffontaines est décédé à Chartres le 30 novembre 2016, dans sa 88ème année.
Après avoir fait l'Agro en 1951, Alphonse Deffontaines était sorti diplômé du Génie rural et de l'IFFI en 1953. Il a servi successivement au génie rural dans les départements du Doubs et des Ardennes où il devient adjoint au DDA. Nommé DDA à Chartres en 1969, il y restera jusqu'à ce que, promu ingénieur général, il rejoigne le Conseil général du GREF en 1987. Pendant son activité au CGGREF, il préside la section betteraves et chicorée industrielles du CTPS (comité technique permanent de la sélection) et siège à la commission de contrôle de la législation des eaux et à la commission nationale des calamités agricoles.

Max Plan **24/12/2016**

Max Plan, est décédé d'une crise cardiaque au soir de Noël. Il avait 74 ans.
Max Plan est entré à l'ENSA à Montpellier en 1963 avant de suivre les enseignements de l'ENSSA à Dijon, dont il est sorti diplômé en 1967. Avant d'être affecté au Conseil général d'agronomie en 2001, Max Plan était chef du Service régional de la formation et du développement (SRFD) de la DRAAF Languedoc Roussillon à Montpellier.

Yves Chevalier **05/01/2017**

Yves Chevalier est décédé le 5 janvier dernier, dans sa 97ème année.
Yves Chevalier est entré à l'Agro à Paris en 1938. Il est sorti diplômé de l'école nationale des eaux et des forêts de Nancy en 1943.
Yves Chevalier a effectué l'essentiel de sa carrière dans l'administration forestière. En 1978, il a rejoint le CGGREF à Paris et a pris sa retraite début 1987.
Yves Chevalier était officier du mérite agricole et commandeur dans l'ordre national du mérite.

Jacques Dubreuil **27/01/2017**

Jacques Dubreuil est décédé le 27 janvier à Paris dans sa 95ème année.
Jacques Dubreuil (Agro 1942, ENEF 1946) appartenait au corps des inspecteurs des eaux et forêts de la France d'Outre Mer. Il a terminé sa carrière à 62 ans en qualité d'Inspecteur général de ce corps.
Après plusieurs séjours au Service des Eaux et Forêts et Chasses du Sénégal, il a fait carrière à la FAO d'abord comme directeur du projet pour l'Afrique de l'ouest de l'Ecole de gestion de la faune et des aires protégées en étant basé à Garoua (Nord Cameroun), puis comme directeur du projet de fixation des dunes de la région littorale des Niayes au nord de Dakar, et enfin comme Représentant de la FAO au Sénégal.
Jacques Dubreuil était chevalier du mérite agricole et chevalier de la Légion d'Honneur.

Jean-François Husson **28/02/2017**

Jean-François Husson, est décédé dans sa 94ème année.
Jean-François Husson (Agro 43, ENSSAA 46) a commencé sa carrière dans les services agricoles du Bas-Rhin, puis il a été chargé de mission régionale sur le périmètre aménagé du Bas-Rhône-Languedoc. Directeur des services agricoles du Jura en 1963, il devient adjoint au DDA d'Indre et Loire en 1966, puis est pendant une quinzaine d'années DDA de Meurthe-et-Moselle, jusqu'en 1982, date à laquelle il rejoint le Conseil général du GREF.
Jean-François Husson était chevalier de la Légion d'honneur et officier du mérite agricole.

Pierre Lorreau **04/03/2017**

Pierre Lorreau est décédé dans sa 94ème année.
Pierre Lorreau (AgroParis 41, ENEF 49) a commencé sa carrière au Maroc en 1949. Rentré en France au début des années 1960, il l'a continuée à Paris jusqu'à sa retraite, d'abord à la Direction Générale des Eaux et Forêts jusqu'en 1965, puis à la Direction générale de l'ONF.
Pierre Lorreau était chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite et officier du Mérite Agricole.

Brève

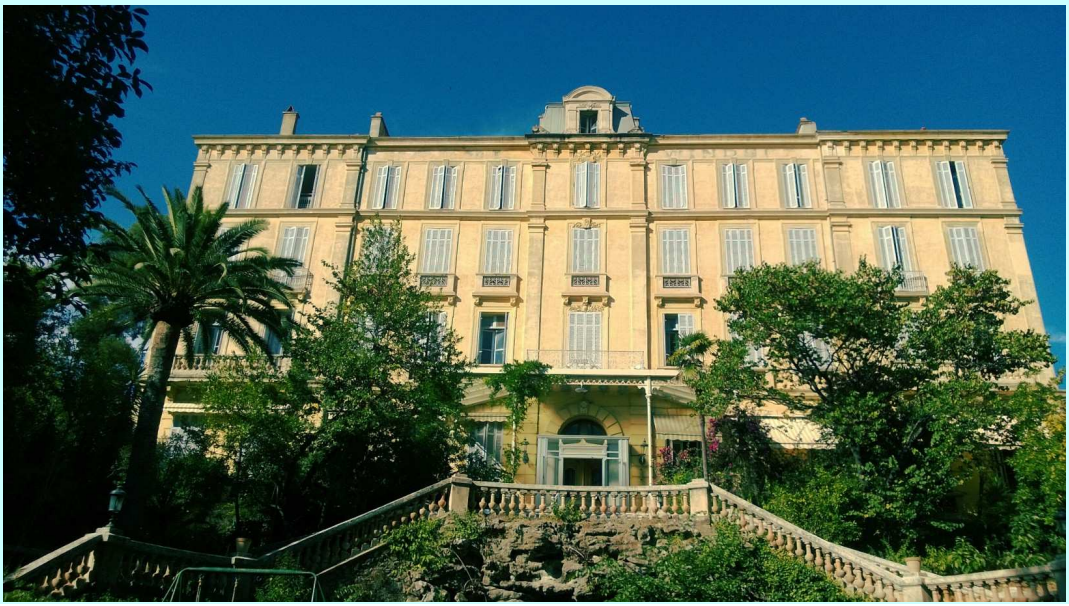
Alain Le Jan

Architectes et ingénieurs : deux témoignages à écouter ou voir

L'automne dernier, France-Culture recevait **Michel Virlogeux**, ingénieur des Ponts (et docteur), qui enchaîne depuis quarante ans la réalisation de ponts et viaducs souvent spectaculaires.
Dans l'entretien, notre collègue affiche une sympathique simplicité. Lorsqu'il tient à rendre hommage à ses débuts professionnels de coopérant civil en Tunisie ; lorsqu'il nous ferait presque croire à la facilité de concevoir un pont ; lorsque, à travers l'exemple du viaduc de Millau, il met en valeur le rôle de l'architecte. Les 30 minutes de l'émission «Le secret professionnel des ponts » peuvent être écoutées sur :
https://www.franceculture.fr/emissions/secret-professionnel/le-secret-professionnel-des-ponts
Illustrant aussi les rôles de l'architecte et de l'ingénieur, notre bulletin *Amicale infos n°18 de décembre 2016* (pages 7 à 10) a rendu compte de « la visite inédite du quartier de la Défense ». Elle réunissait plus d'une trentaine d'entre nous l'automne dernier. Notre camarade **Hervé Dupont,** ingénieur des Ponts et architecte**,** avait à cette occasion recommandé la lecture de « La Grande Arche », ouvrage de Laurence Cossé paru en 2016 chez Gallimard. Il s'agit d'un véritable livre d'aventures-réelles même si difficilement croyables, proposées trente ans après par cette romancière reconnue. Personnage central : Johan von Spreckelsen, architecte danois inconnu, génial, obsédé par la forme du cube, méticuleux et méfiant ; il gagne le concours mais sera écrasé par le projet et son contexte. Aux côtés de Spreckelsen, pour la réalisation puis pour reprendre le flambeau et mener à bien l'Arche, **Paul Andreu,** ingénieur des Ponts et architecte, déjà reconnu à l'époque pour la réalisation de l'aéroport « Roissy I ».

Les 60 chapitres éclatés (6 pages en moyenne) de ce livre passionnant de Laurence Cossé se dégustent. Du fait de son succès, l'ouvrage est disponible dans un grand nombre de bibliothèques publiques. Et, pour vous convaincre, vous pouvez vous reporter à la présentation de 14 mn que l'auteure faisait à la grande librairie Mollat de Bordeaux : https://www.youtube.com/watch?v=jm_zUkKqCCA

Rappel : de la part de notre collègue IGPEF *Aldo Massa*, Président de l'ADOSOM (Association pour l'administration des œuvres sociales d'Outre-Mer) : cette association gère un établissement de 47 chambres à Cannes ouvert à tous les fonctionnaires et à des tarifs sans concurrence !!







Toutes infos et réservations peuvent être obtenues sur [www.adosom.]

Bonnes feuilles

Jean de Kervasdoué : Ils croient que la nature est bonne, chez Robert Laffont.

« il n'y a pas d'autres domaines où les préoccupations les plus justifiées voisinent avec les plus évidentes bêtises, où la confusion des concepts est aussi manifeste, où les croyances l'emportent sur la raison, où la pression sociale est aussi sirupeuse que violente, où l'idéologie prend le masque de la vérité, où les intérêts se cachent sous la bannière de la générosité, où les informations sont partielles, partiales et souvent truquées. »

Dans son nouvel ouvrage, paru à l'automne, notre camarade Jean de Kervasdoué repart en campagne contre la « bien-pensance écologiste ».

En s'appuyant sur plusieurs exemples qui ont défrayé la chronique dans les années récentes (bisphénol, OGM, énergie, agriculture bio…) Jean de Kervasdoué démonte le discours « biaisé et anxiogène » des *écologistes*, qu'il distingue des *écologues*, les premiers poursuivant un projet politique alors que les seconds sont des scientifiques s'appuyant sur l'observation et l'expérimentation, en bref sur les faits.

Un livre au ton volontairement polémique, qui a le mérite de pousser à la réflexion.



Prochaines activités



Assemblée générale de l'Amicale Jeudi 1er juin 2017

Comme tous les ans, l'Amicale invite tous ses adhérents à se retrouver en Assemblée générale, à l'ENGREF - 19, avenue du Maine dans le XV° arrondissement - le jeudi 1er juin 2017

✓à 10h00 dans le grand amphi
✓à 12h00 dans le gymnase pour le buffet et le pot de l'amitié

* * *

Journées thématiques

✓dimanche 19 mars : randonnée urbaine La Défense - Saint-Denis
✓samedi 10 juin : sortie cathédrale de Chartres et jardin médiéval.

* * *

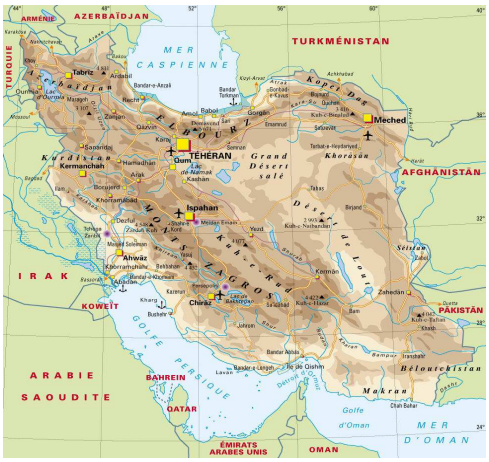
Manifestations mensuelles

✓22 mars 17h00 : conférence Iran
✓12 juillet 17h00 : accueil des nouveaux IG

* * *

Voyage d'études en république islamique d'Iran

✓Période : du samedi 6 au dimanche 21 mai 2017
✓Durée : 16 jours, 14 nuits



* * *

Prochain voyage d'études au Népal

✓ Le prochain voyage est prévu au Népal du 11 au 25 novembre 2017 pour un groupe limité à 20 personnes ; les inscriptions sont closes.

Le prochain bulletin trimestriel

n°20

sera diffusé le 15 juin 2017





En attendant, retrouvez les infos de l'amicale sur notre site internet
http://aiggref.portail-gref.org/

Rejoignez-nous

Amicale

des ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts

AIGPEF

Bulletin d'adhésion annuelle 2017

(S.V.P. remplir en majuscules)

❑ M. ❑ Mme ……

Adresse…… ……

……

Code Postal……Ville…… ……Pays……

Tél……e-mail ……

	IG (ou équivalent) en activité	*IG honoraire*	*autre qu'IG*
Cotisation	❑ **40 €**	❑ **25 €**	❑ **25 €**

Bulletin trimestriel : envoi par courrier postal de la version « papier » 16 pages couleur

❑ **10 €**

Bulletin d'adhésion à renvoyer avec votre chèque libellé à l'ordre de l'AIGPEF

à Michel Penel – Trésorier

AIGPEF - 251, rue de Vaugirard 75732 Paris Cedex 15